

N°13 - Janvier 2016

notre ville

# Forbach

Le magazine de la ville de Forbach



[www.mairie-forbach.fr](http://www.mairie-forbach.fr)

Forbach







## Sommaire

---

<b>Édito</b>	<b>3</b>	<b>Un automne riche en événements</b>	<b>20-29</b>
<b>Politique de la Ville</b>	<b>4-7</b>	<b>Réglementation</b>	<b>30-31</b>
<b>Travaux Publics</b>	<b>8-11</b>	<b>Un hiver solidaire</b>	<b>32-39</b>
<b>Un été animé</b>	<b>12-17</b>	<b>Nouvelles structures</b>	<b>40-43</b>
<b>Développement durable</b>	<b>18-19</b>	<b>Nouvelles entreprises</b>	<b>44-46</b>



## Édito du Député-Maire

Chères Forbachoises, chers Forbachois,

L'année qui vient de s'achever a été douloureuse pour nombre de nos concitoyens. Nous avons eu, plus que jamais, à nous mobiliser pour faire vivre notre République.

À Forbach, des rassemblements et hommages ont spontanément eu lieu pour dire que rien ne mettra à mal en France la liberté d'expression, que nous voulons rester riches de notre diversité et que nous ne laisserons personne attaquer nos valeurs, ce socle commun qui nous permet de vivre ensemble.



Nous avons continué à avancer. Malgré les craintes des uns et des autres, notre ville a su être attractive en cette fin d'année. Félicitons-nous de la belle et originale décoration de Noël grâce à l'inventivité de nos agents. L'animation créée par la patinoire, la venue de Philippe Candeloro, le marché de l'artisanat, les animations de l'Ucaf ont attiré nos concitoyens en ville pour vivre des moments féériques.

Pour cette nouvelle année, construire de meilleures chances de réussite pour notre jeunesse est notre objectif premier. Parce qu'elle est notre avenir, nous devons travailler à lui offrir un cadre de vie plus serein et plus fonctionnel. Ainsi, développer notre politique culturelle et sportive, poursuivre le travail dans le cadre du périscolaire, favoriser la coopération transfrontalière et l'apprentissage de la langue du voisin sont pour nous des priorités qui s'inscrivent pleinement dans l'enjeu de la jeunesse.

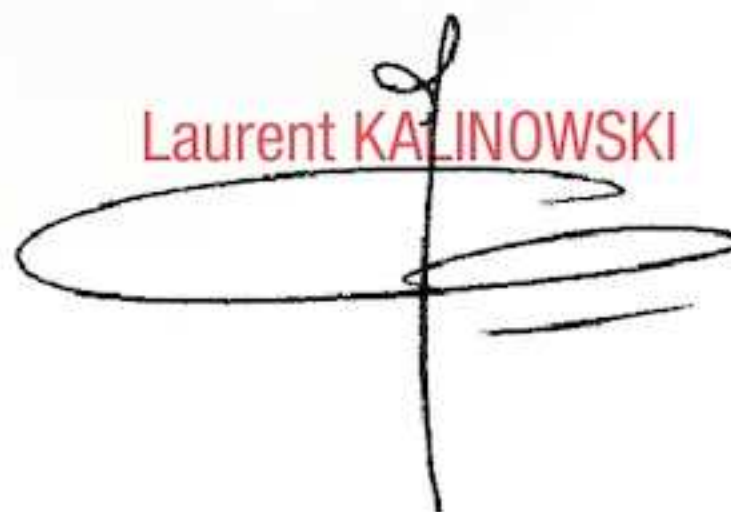
Nos projets importants mis en route dès 2015 seront poursuivis et intensifiés. Les efforts que nous faisons pour le centre-ville et les projets de rénovation urbaine que nous portons pour les quartiers du Wiesberg, de Bellevue et du Bruchgraben, seront la source d'une vie économique plus dense mais aussi la clé d'une vie citoyenne quotidienne plus riche et plus apaisée.

Nous continuerons bien entendu à développer l'attractivité de notre ville toute entière parce qu'elle est moteur de la Moselle Est et qu'elle doit être la fierté de ses habitants.

Que 2016, soit pour nous tous une année de vivre-ensemble.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité et qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

Laurent KALINOWSKI





# Politique de la Ville

## Réouverture du Centre Social du Wiesberg



La Ville de Forbach et l'ASBH (Association d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller) ont fêté en présence de nombreuses associations et citoyens la réouverture du centre social du Wiesberg durant le week-end du 12 et 13 septembre.

Le Député-Maire, Laurent KALINOWSKI, s'est réjoui de l'important travail fourni par les acteurs associatifs (Association Culturelle des Marocains de

Forbach, Association Culturelle des Algériens de Forbach, Génération Nouvel Horizon, Association Loisirs Animations, Association Départementale des Locataires, Association Pour Tous, Cercle Pugilistique, US Forbach Tennis de Table, Castel Coucou,...) et institutionnels (ASBH, Régie de quartiers de Forbach, Dispositif de Réussite Educative, Réseau d'Ecoute et d'Accompagnement à la Parentalité, le Conseil de quartier, Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence...), qui ont œuvré, en lien avec la municipalité, à la réouverture du centre social. Cette concertation menée durant 6 mois et cette dynamique insufflée à la fois par les bénévoles et les habitants ont permis d'aboutir à la création d'un comité de gestion et d'animation destiné à suivre le projet social, en lien avec les acteurs du quartier. Un forum des associations s'est tenu durant la journée de samedi afin de faire découvrir au public les nombreuses activités qu'il est possible de pratiquer tout au long de l'année.

Le dimanche, petits et grands ont pu s'essayer à des démonstrations de fitness, de tennis de table, tester des ateliers cuisine et de nouveaux jeux.



### Nouvelle association au Wiesberg : Génération Nouvel Horizon

Créée fin juillet à l'initiative d'un groupe de femmes, cette association a pour ambition de participer et de contribuer à la dynamique associative sur le quartier du Wiesberg et à l'échelle de la ville. Le siège de l'association se trouve au Centre Social (1 Avenue de l'Europe) et une permanence a lieu tous les jeudis matin de 8h30 à 12h. Le comité souhaite renforcer les liens entre les habitants et aider les personnes les plus fragilisées. À ce titre, les bénévoles organisent chaque semaine différentes activités : ateliers de cuisine, de couture, cours de zumba,...ainsi que des ateliers santé/bien-être et des cafés klatsch une fois par mois.





## Visite du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Le 22 octobre dernier, Michel HEUZÉ, Sous-Préfet, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Paul FELLINGER, Président de la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France et Dominique FERRAU, Maire de Behren-lès-Forbach, ont accueilli Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La délégation s'est d'abord rendue à Behren-lès-Forbach où le Maire D. FERRAU a présenté dans le hall de la mairie une exposition consacrée aux réalisations du programme de rénovation urbaine depuis 2008. Une visite de la Cité avec les bailleurs sociaux a permis de faire apprécier au Ministre les différentes constructions et aménagements réalisés et ceux à venir.



La délégation s'est ensuite rendue à l'école de la deuxième chance de Forbach. L'occasion pour Fabien LO PINTO, Directeur régional de l'Ecole de la deuxième chance, et Rodolphe GRUET, Directeur de l'Ecole, de présenter les missions de la structure et sa spécificité transfrontalière au Ministre. Une dizaine d'élèves a pu échanger avec le Ministre sur leur parcours de vie et leurs expériences professionnelles.

La délégation a terminé sa visite au centre social du Wiesberg en présence de nombreuses associations du quartier et membres du Conseil Citoyen.

Une table ronde constituée du Ministre, du Député-Maire et des différents représentants associatifs du quartier avec Beda OUSGA (animatrice de l'ASBH, co-gestionnaire du centre social), Mohamed AIT HSAINE (Président de l'Association Culturelle des Marocains de Forbach), Meriem THOME (association Génération Nouvel Horizon) et Stéphanie BULZOMI (coordinatrice de la régie de quartiers de Forbach) a permis de dialoguer sur le thème de l'engagement citoyen et sur les différentes actions menées au sein du quartier.

**Le Député-Maire a remercié le Ministre pour sa venue à Forbach qui démontre l'intérêt porté par l'Etat pour la politique de la Ville du territoire et qui traduit une reconnaissance nationale pour l'engagement des citoyens.**

**Le Député-Maire a rappelé que la dynamique citoyenne créée dans le cadre de la réouverture du centre social a permis au Conseil Citoyen de prendre son envol. Cette co-construction est essentielle pour l'avenir du quartier et tout particulièrement pour bâtir le projet de rénovation urbaine.**





# Politique de la Ville

## Zoom sur...

### Le nouveau Contrat de Ville et la création des Conseils Citoyens

À l'échelle du territoire, le nouveau Contrat de Ville signé début juillet 2015 entre la Communauté d'agglomération Forbach Porte de France, l'Etat, la Région, le Département, les Villes et les bailleurs traite dans un même cadre des enjeux de cohésion sociale, d'emploi, de renouvellement urbain et de développement économique. L'objectif étant pour les quartiers prioritaires de retrouver leur attractivité.

La Communauté d'agglomération pilote et mutualise les actions du contrat de ville sur l'ensemble du territoire, en lien avec les villes qui le mettent en œuvre et qui en assurent le suivi opérationnel.

A Forbach, l'Etat a reconnu 2 quartiers comme étant prioritaires :

- Bellevue (6% de la population de la commune)
- Wiesberg (13% de la population de la commune)

Au niveau de la Communauté d'agglomération, la Ville de Behren-lès-Forbach a également le quartier de La Cité placé en NQPV (Nouveau Quartier Politique de la Ville).

Pour la première fois, les habitants des quartiers participent à la construction de la politique de la Ville avec les différents acteurs, via la mise en place des Conseils Citoyens depuis mars 2015 et se réunissent au moins 1 fois par trimestre. Les réflexions et projets émis par les Conseils Citoyens sont ensuite relayés par les référents des Conseils Citoyens qui siègent au Comité de pilotage du Contrat de Ville. Chaque quartier prioritaire dispose d'un Conseil Citoyen composé de 16 membres : 8 constituant un collège habitants et 8 constituant un collège d'acteurs locaux et d'associations.



Lors de sa venue au Wiesberg, le Ministre a salué l'engagement de la municipalité dans la mise en œuvre et le suivi de ce projet phare qui va profiter à tous les Forbachois. Le dialogue entre les différents intervenants et le Ministre a permis à ce dernier d'apprécier l'investissement des membres de l'association Génération Nouvel Horizon pour créer du lien entre les habitants et aider les personnes les plus fragilisées.

M. AIT HSAINE, de l'Association Culturelle des Marocains de Forbach, a profité de ce moment d'échanges avec le Ministre pour exprimer sa satisfaction quant à la création des Conseils Citoyens : « cette instance permet de faire passer nos idées, l'avenir du quartier ne peut s'écrire sans ses habitants et la municipalité l'a très bien compris ». Stéphanie BULZOMI, coordinatrice de la régie de quartiers de Forbach, a pu présenter au Ministre le travail de réinsertion sociale et professionnelle qui est mené, notamment dans le cadre de l'atelier du journal le «Ptit Mensuel».



**Le Ministre a conclu sa visite en remerciant l'ensemble des habitants, acteurs associatifs et élus locaux pour leur accueil. Il a exprimé sa fierté d'être venu sur un ancien territoire minier : «vous êtes les enfants et petits-enfants de ceux qui ont fait la richesse de la France. Cette richesse repose sur des différences acceptées et reconnues. Tous différents mais tous égaux au sein de notre République».**



## Wiesberg et Bellevue : le renouvellement urbain se dessine

L'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) a retenu en décembre 2014 le quartier du Wiesberg parmi les quartiers prioritaires qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et le quartier de Bellevue parmi les quartiers d'intérêt régional. Une étude a été menée aboutissant à un diagnostic global sur les enjeux urbanistiques, environnementaux, économiques, culturels, et également sociologiques de ces deux quartiers.



Le projet de renouvellement urbain dans les quartiers du Wiesberg et de Bellevue poursuivra plusieurs objectifs :

- L'ouverture des quartiers vers le centre-ville pour les intégrer complètement dans le tissu urbain et au sein de la Communauté d'agglomération, tout en apportant au projet une dynamique transfrontalière
- L'augmentation de la diversité de l'habitat par la requalification et la constitution d'une nouvelle offre de logements. Les différents espaces de vie seront ainsi repensés pour mixer conjointement zones d'habitats collectifs et zones pavillonnaires
- Le développement à la fois économique, culturel et sportif des quartiers par un renforcement de la mobilité des habitants et la redéfinition de pôles d'équipements
- La prise en compte des enjeux environnementaux avec une augmentation des espaces verts et la réhabilitation ou la création de logements à basse consommation énergétique.

Cette réhabilitation a d'ailleurs commencé au sud du Wiesberg pour 33 immeubles. Dans le cadre du programme de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la SNI Sainte-Barbe réhabilite 198 logements depuis le début de l'année avec la participation financière de l'ANAH et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Plusieurs améliorations seront apportées aux logements : des travaux d'isolation thermique (par l'extérieur et la toiture) et de mise aux normes techniques (électricité, gaz), le remplacement des portes de garage, la réfection des halls d'entrée,... Quant au chauffage urbain collectif, il sera remplacé au profit de chaudières au gaz individuelles à condensation.



Des travaux de confort sont également prévus avec la création de balcons en structure d'acier galvanisé avec des tirants aciers et posés de telle sorte que le travail de l'architecte Emile AILLAUD soit respecté. Les différents travaux s'étaleront jusqu'à l'automne 2016. L'ensemble des locataires concernés a été consulté en juin 2015 avec un retour positif : plus de 78% des locataires se sont montrés en effet favorables à la réalisation de ces travaux.



# Travaux publics

## Aménagements

De début juillet à fin août, des travaux de bardage, de chauffage ainsi qu'un changement du revêtement de sol ont été réalisés au COSEC du Wiesberg.



Face au lycée J. Moulin, un bassin de rétention de 700m<sup>3</sup> destiné à contenir les eaux en cas de fortes pluies a été installé durant l'été et réaménagé en parking.



Les travaux de l'Avenue Patch ont laissé place à une nouvelle chaussée et à l'aménagement d'une piste cyclable à double sens.



Durant l'été, suite à la demande du Conseil de Quartier, des grilles de protection ont été installées autour du terrain de l'aire de jeu de Petite-Forêt afin que les ballons joués restent sur le terrain. La balançoire a également été dotée d'un nouveau sol amortissant.



En juillet, le trottoir situé face au boulodrome au Creutzberg a été réaménagé.





## Assainissement

---

### Travaux importants



En 2015, les réseaux d'assainissement ont été rénovés dans la rue de la Forêt, avec la création d'un bassin de rétention de 700 m<sup>3</sup>. Des tronçons de collecteurs rue de Remsing et Place Aristide Briand ont été renouvelés, divers branchements rénovés, des avaloirs remplacés, et dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre les inondations, divers travaux ont été réalisés.

Actuellement, la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'assainissement est en cours de réalisation rue du Pont. Dans le cadre du transfert de la compétence, la 2<sup>e</sup> tranche sera effectuée par la Communauté d'Agglomération.

Par délibération du 26 mai 2015, le Conseil Municipal a décidé le transfert de la compétence « collecte eaux usées » à la Communauté d'agglomération Forbach Porte de France. Ce transfert a été opéré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Communauté d'agglomération assure désormais cette compétence via la société Veolia Eau.

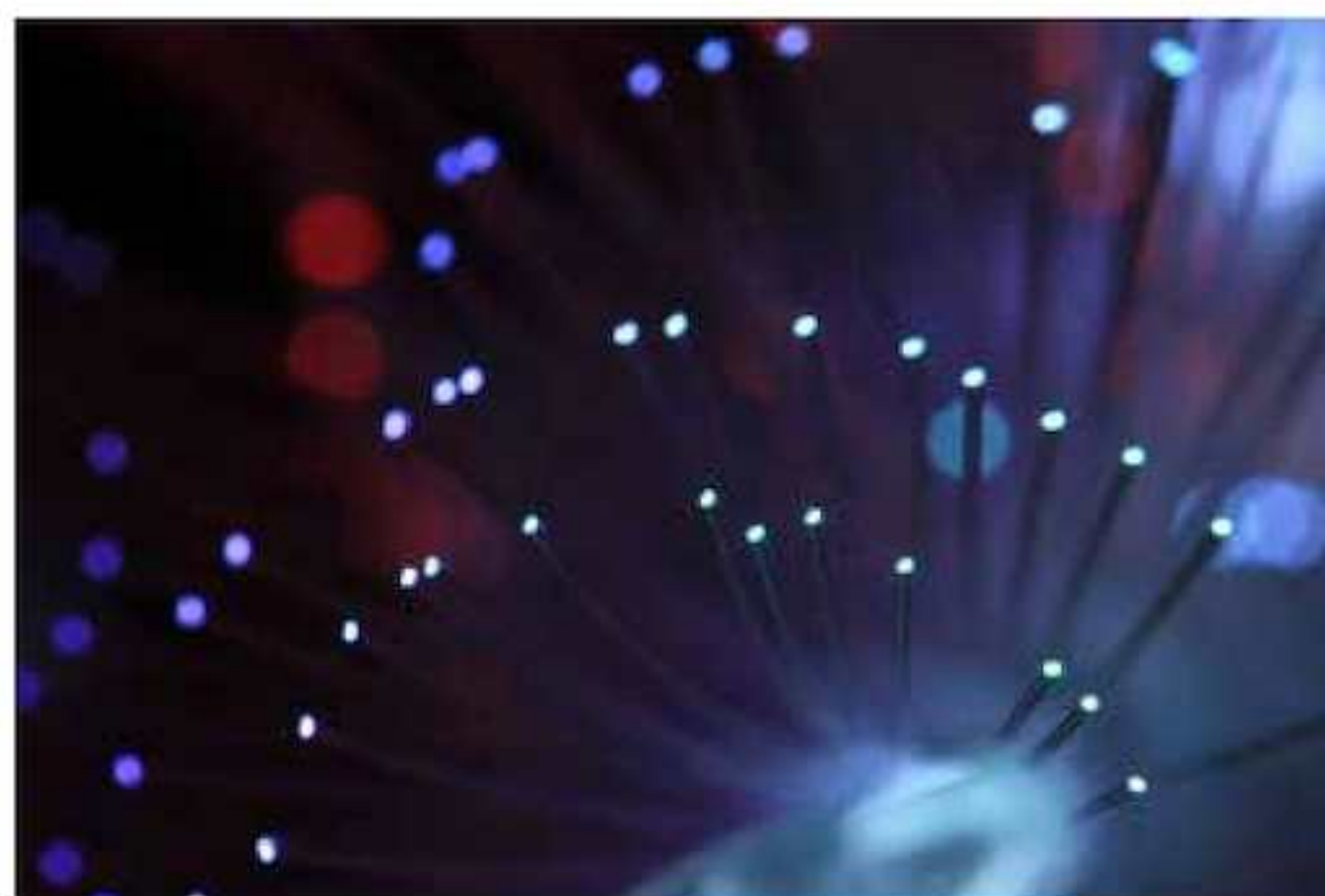
## Internet

---

### Forbach à l'heure du très haut débit

La fibre optique sera bientôt une réalité à Forbach. L'entreprise Orange va déployer son réseau à partir de cette année et jusqu'en 2020, afin de permettre l'arrivée du très haut débit sur le territoire communal.

Seront d'abord raccordés les quartiers dans lesquels le débit ADSL est le plus faible, à savoir le Bruch et le Wiesberg, ainsi que la zone commerciale de l'Europe. Pour ces quartiers, les travaux démarreront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Les premiers habitants devraient être raccordés à l'automne et pourront souscrire une offre auprès d'un opérateur en fin d'année.





# Travaux Publics

## Aménagements

### Travaux de réfection de chaussée

Suite au délitement de la voirie et des réseaux résultant de l'absence de travaux d'entretien depuis plusieurs décennies, la municipalité a entrepris de rénover les conduites d'eau potable (rues des Jardins, des Moulins et des Maraîchers) et d'aménager les chaussées et les trottoirs (rues Schoeser, des Moulins, des Jardins, des Maraîchers et impasse des Moulins). L'ensemble de ces travaux de rénovation s'élève à 2 808 000 €.

La loi de 1996 sur l'air et sur l'utilisation rationnelle de l'énergie impose aux collectivités de mettre en place des aménagements cyclables lorsqu'elles réalisent des travaux de réfection de chaussée nécessitant la rénovation des bordures et des caniveaux. Ce fut le cas pour le quartier de Marienau.



### Un nouveau plan de circulation

Depuis de nombreuses années, les différentes doléances émises par les riverains et les membres du Conseil de Quartier de Marienau dénoncent notamment l'impossibilité pour les piétons de se déplacer sur les trottoirs suite au stationnement anarchique des voitures et une vitesse excessive dans ce secteur.

Au vu de ces faits, la municipalité a proposé aux habitants des rues concernées, un nouveau plan de circulation (voir ci-contre). Celui-ci a fait l'objet de plusieurs réajustements dans le cadre de la concertation menée avec les riverains pendant près de six mois sous différentes formes.





# Forbach, notre ville

## Qu'est-ce qui a changé depuis la mise en place du nouveau plan de circulation début novembre ?

### - Les tronçons suivants ont été mis en sens unique :

- Rue des Jardins, de la rue des Maraîchers vers la rue Principale,
- Rue Principale, dans le sens Petite Rosselle vers Forbach, sur la section comprise entre la rue d'Emmersweiler et le giratoire du puits de Marienau,
- Rue des Moulins, du puits de Marienau à la rue Schoeser, vers le centre-ville.

À noter que la rue Schoeser, la Rocade Nord et la rue Principale sur la section située entre les rues d'Emmersweiler et des Jardins continuent d'assurer le double sens.

### - Rues des Jardins, des Moulins et Principale :

- Des places de stationnement ont été matérialisées au sol à droite, dans le sens de la circulation, pour ainsi libérer les trottoirs. Au total, 233 places de stationnement ont ainsi été créées. Le stationnement en dehors des places tracées est interdit.
- Une bande cyclable a été aménagée, permettant ainsi aux deux-roues de circuler dans le même sens que les automobilistes.



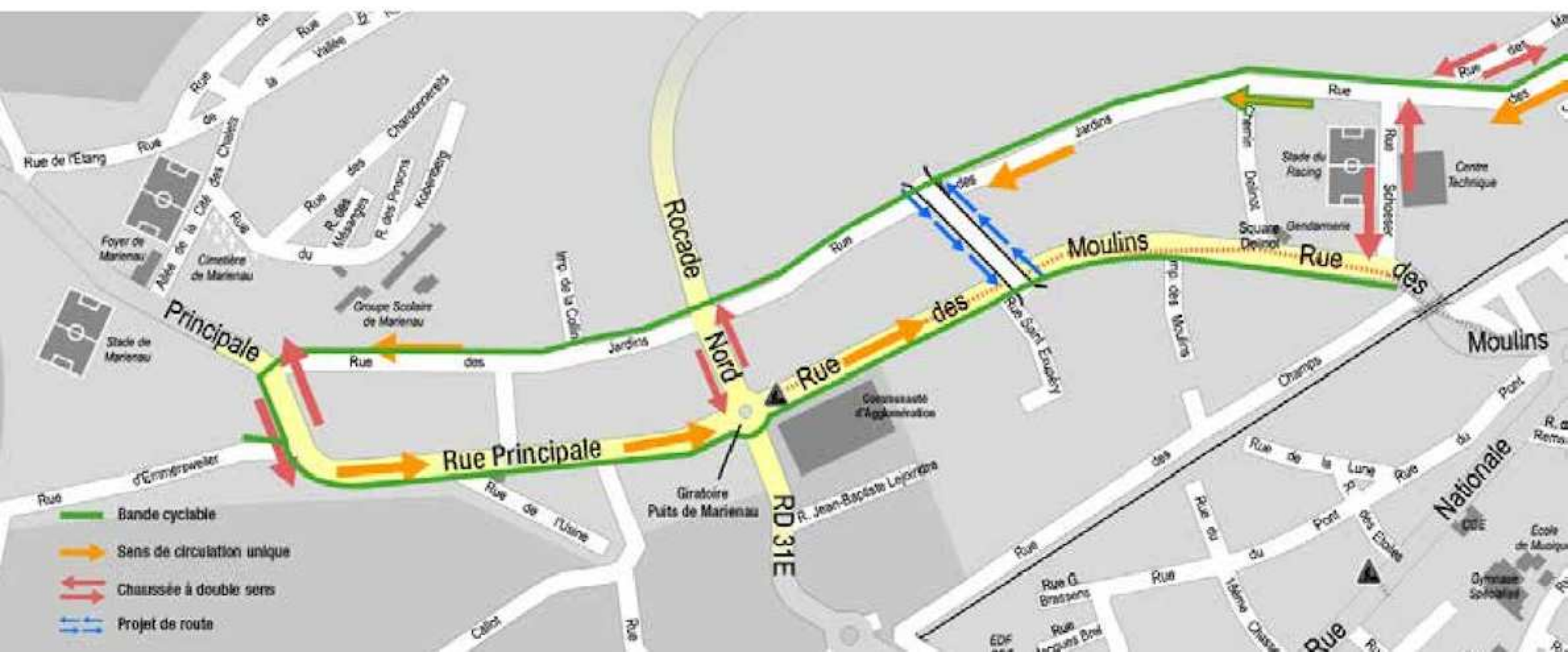
- Le fonctionnement des feux de signalisation avec radar de détection et de régularisation a été revu afin de fluidifier le trafic.
- Des points arrêts de bus ont été aménagés rue des Jardins sachant que les rues Principale et des Moulins en sont déjà pourvus.



- Des contrôles de vitesse ont lieu régulièrement dans les rues concernées pour justifier ou non de la mise en place d'aménagements supplémentaires destinés à réduire la vitesse (plateaux surélevés, ...). Deux radars pédagogiques ont d'ailleurs été installés le 7 janvier dernier dans la rue des Jardins et Principale afin de réduire la vitesse des automobilistes aux abords de l'école. Ils ne verbalisent pas les contrevenants mais les données enregistrées serviront à mettre en place une surveillance policière adaptée.

## Autres aménagements à prévoir :

- Une voie de jonction avec une mise en circulation à double-sens entre les rues des Moulins et des Jardins (face à la rue St-Exupéry) sera entreprise au printemps 2016.
- La Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France a été sollicitée pour effectuer une jonction entre la rue Camille Cavalier qui borde le centre de tri et la station d'épuration avec la rue Jacques Callot qui mène vers le Sydème, évitant ainsi à ces poids-lourds de passer par le quartier de Marienau.





# Forbach au fil des saisons

## Un été animé

### Sport Vacances Loisirs et activités estivales au Bruch

Pour la 32<sup>e</sup> année consécutive, l'opération Sport Vacances Loisirs s'est déroulée du 6 juillet au 7 août. Plus de 1 700 enfants âgés de 2 à 17 ans ont ainsi pu pratiquer des activités sportives, culturelles et socio-éducatives dans les différents lieux de la ville. Cette année encore, les enfants ont participé à des ateliers d'arts plastiques transfrontaliers animés par des artistes allemands et français au parc du Schlossberg et au jardin franco-allemand de Sarrebruck.

Le Centre de Loisirs «Foyer Mille Clubs» du Bruch a également accueilli des enfants durant la période estivale en proposant des activités thématiques (journalisme, Far West, etc...).









## Schloss en Fête

Comme chaque année, l'Office de Tourisme du Pays de Forbach a organisé ses traditionnelles Estivales au parc du Schlossberg. Retrouvez en images la venue du groupe Bling Point le 26 juillet, la Fête du Terroir et du Patrimoine le 19 juillet ou encore le marché aux puces du 2 août.



**Schloss en Musique** Dimanche 28 juin, pour leur première édition, l'Harmonie Municipale de Forbach et son chef Manfred NEUMAN ainsi que la Batterie-fanfare dirigée par Joseph STEIN ont organisé, en partenariat avec la Ville, une après-midi musicale à la Roseraie du parc du Schlossberg. La mini-Harmonie, dirigée par Stéphanie SCHLOSSER, a ouvert les festivités. Les harmonies de Forbach, Porcelette et Sarralbe ont ensuite enchaîné les morceaux jusqu'au concert de clôture.





## Fête Nationale du 14 juillet

Retour en images sur les moments forts qui ont marqué la journée du 14 juillet.



## La Forbacheoise

Dimanche 5 juillet, plus de 500 personnes étaient présentes au Carré Mauve, sur la ligne de départ de la 1<sup>ère</sup> édition de La Forbacheoise, course-marche de 5,7 Km organisée par l'association Défis Aventure en collaboration avec la Ville et de nombreux partenaires, au profit de la Ligue contre le cancer du sein. Des concerts et des conférences ont animé le centre-ville durant l'après-midi. Des prix ont ensuite été remis aux gagnants de la tombola. Vendredi 25 septembre, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Patricia FERNSNER, Présidente de l'association Défis Aventures, ont remis un chèque de 3.000€ à la Ligue contre le cancer, en présence de nombreux élus, bénévoles, dont Joséphine CESAREC (représentante de la Ligue contre le cancer à Forbach), le Dr Jean-Claude WEIDIG (très impliqué aux côtés d'AMODEMACES - Association MOsellane pour le DEpistage des MALadies Cancéreuses - et partenaires, dont Nadine WENNER (du journal Telex) et Philippe BIZET (directeur du Cora de Forbach).

**Date de la prochaine édition : samedi 2 juillet 2016.**





## Jobs d'été : des jeunes forbachois travaillent pour leur ville

Samedi 4 juillet, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI, Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe au Maire à l'emploi et au commerce, Christophe DURAND, Conseiller municipal délégué à la communication, de nombreux élus, Patrice KARP, directeur des services techniques et Vincente GRIZZANTI, directrice des ressources humaines, ont accueilli à l'Hôtel de Ville les étudiants qui ont travaillé cet été au centre technique municipal.



Lancée en 2008 par la municipalité, l'opération «**Jobs d'été**» permet chaque année aux jeunes étudiants âgés de 18 à 26 ans de travailler pendant une durée de 15 jours au sein des services techniques. L'objectif étant de leur permettre de financer une partie de leurs études. Cette année, sur les 99 candidatures éligibles, 30 ont été retenues.

Les étudiants se sont succédés tout l'été du 6 juillet au 29 août et ont accompli différentes missions (nettoyage de la voirie, entretien des massifs fleuris, travaux de peinture et de menuiserie, déménagement de mobilier scolaire en préparation de la rentrée...).





## IME de Guise : Cynthia, Mélissa et Julien aux JO de Los Angeles

Les Jeux mondiaux Special Olympics se sont déroulés du 25 juillet au 2 août à Los Angeles, réunissant au total 7 000 sportives et sportifs du monde entier, en situation de déficience intellectuelle. La délégation française comptait 41 athlètes et 17 coaches. Parmi ces sportifs, 3 venaient de l'IME de Guise : Cynthia ALFARELA, Mélissa RENARD et Julien ZINGRAFF. Ils étaient accompagnés tout au long de leur aventure américaine par Julien ARANDA, professeur d'EPS à l'IME.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dimanche 26 juillet au stade du Memorial Coliseum qui a accueilli 80 000 spectateurs. Les délégations des différents pays ont défilé et des stars planétaires ont assuré un vrai show à l'américaine, parmi lesquelles Stevie WONDER et Avril LAVIGNE. Les 3 jeunes Forbachois ont enchaîné les épreuves d'athlétisme au fil des jours : saut en longueur, relais 4 X 100 mètres, course sur 100, 200, 400 mètres, ... Julien a obtenu une médaille d'or au saut en longueur (en 2m69) et une médaille de bronze à la course du 100 mètres (en 15s88). Les filles ont également réalisé d'excellentes performances : Mélissa et Cynthia terminent 4e de leur catégorie respective au saut en longueur et Mélissa 7e à l'épreuve du 100 mètres. Au total, la délégation française a remporté 11 médailles d'or, 7 en argent et 16 en bronze.



Les trois jeunes et leur professeur ont atterri sur le sol forbachois le 4 août dernier. Au-delà des médailles, ce sont surtout les rencontres, les échanges partagés avec les sportifs et la population locale ainsi que la découverte des magnifiques paysages et de la vie américaine que les jeunes gens retiendront de leur séjour hors du commun, ainsi que l'immense fierté d'avoir pu représenter les couleurs de la France à ces jeux mondiaux.

Samedi 28 novembre, lors du marché de Noël organisé par l'IME de Guise, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI a félicité les trois jeunes et leur a remis un bon d'achat à la librairie Quartier Livres et, au nom du FC Metz, des places pour assister à un match de football. Apprendre aux jeunes le goût de l'effort, du dépassement de soi et de l'esprit d'équipe est très important pour les aider à prendre confiance en eux. Les compétitions prouvent également aux jeunes que leur handicap n'est pas un frein pour gagner des médailles.

Cette incroyable aventure humaine n'aurait pas été possible sans les sponsors et partenaires qui ont soutenu l'IME de Guise, parmi lesquels l'association Les Complices de Pauline, les philanthropes de Metz, Harmonie Mutuelle, l'association familiale d'aide aux personnes ayant un handicap mental des régions de la Rosselle et de la Nied (AFAEI) et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Forbach. Sans compter l'appui du directeur de l'IME, Patrick RITTER, de toute son équipe et des familles des élèves.

## Une forbachoise meilleure bachelière de France

Lundi 24 août, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Carmen HARTER-HOUSELLE, Adjointe, et Valérie ORLANDINI, responsable de la librairie Quartier Livres, ont reçu en mairie Marine LO IACONO, accompagnée de ses parents, pour la féliciter et lui manifester la fierté au nom de la Ville d'avoir en son sein la meilleure bachelière de France. En effet, en juin dernier, cette jeune Forbachoise de 17 ans a réussi l'exploit d'obtenir la note de 21,05 à son baccalauréat série S au lycée Jean Moulin, grâce aux matières optionnelles choisies en complément. Nul doute que sa réussite lui confère le statut d'ambassadrice de la Ville auprès de la jeunesse forbachoise et française.

Deux bons d'achat valables à la librairie de Forbach ont été offerts à la jeune femme : un remis au nom de la municipalité et un second offert par la librairie.





# Développement durable

## Tri sélectif

### De bons gestes pour la planète

Depuis janvier 2011, avec la mise en place de la collecte multiflux, les sacs « de couleur » (vert, orange, bleu) sont entrés dans nos foyers et sont devenus indispensables dans notre gestion quotidienne des déchets.

Pour rappel, à Forbach, ces sacs sont distribués pour les particuliers et les professionnels lors des permanences semestrielles organisées par le SYDEME dans chaque quartier. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous rendre aux autres permanences des quartiers et des communes voisines ou encore de les faire retirer par un tiers en possession de votre carte Sydem'Pass.

**En cas de besoin et uniquement pour dépanner, seuls quelques sacs sont désormais délivrés au siège de la Communauté d'agglomération.**

**En 2016, deux distributions auront lieu par quartier à Forbach.**

Le planning des permanences de distribution de sacs est le suivant :

Wiesberg	mercredi 27 janvier / 13h-17h30	vendredi 8 juillet / 9h30-17h30	Petit gymnase de l'école primaire
Creutzberg	vendredi 19 février / 13h-19h	mercredi 3 août / 13h-19h	Parking Salle des Fêtes
Centre ville, Ville Haute, Petite-Forêt	mercredi 9 mars / 10h-18h	mercredi 31 août / 10h-18h	Parking ZAC Ville Haute
Bruch	vendredi 15 avril / 10h-18h	mercredi 28 septembre / 10h-18h	Place des Bouleaux
Marienu	mardi 19 avril / 8h30-17h30	jeudi 27 octobre / 8h30-17h30	Communauté d'Agglomération
Bellevue	mercredi 4 mai / 8h30-19h30	mercredi 23 novembre / 8h30-19h30	Gymnase de Bellevue

Le calendrier des déchets 2016 édité par la Communauté d'agglomération a été distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres. Il est également disponible en téléchargement sur le site Internet de la Communauté d'agglomération [www.agglo-forbach.fr/site/medias/\\_pdf/CALENDRIER\\_2016.pdf](http://www.agglo-forbach.fr/site/medias/_pdf/CALENDRIER_2016.pdf) et en version papier à l'accueil de la Communauté d'agglomération au 110 rue des Moulins.

Pour rappel, tout ce qui n'entre pas dans la collecte multiflux doit être déposé dans une des déchetteries de l'agglomération aux heures d'ouverture (voir page suivante).

Le dépôt est gratuit, il vous suffit simplement de vous munir de votre carte d'accès. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous présenter à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (110 rue des Moulins – 03 87 85 55 00) qui gère l'ensemble des déchetteries du territoire, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (ex. : facture eau ou EDF, avis d'imposition).



### Dépôt accepté en déchetterie





# Forbach, notre ville

## Horaires de la déchetterie jusqu'au 31 mars

Lundi, mardi, mercredi	14h-18h
Jeudi, vendredi	9h-12h/13h-18h
Samedi	9h-12h/14h-18h

## Horaires de la déchetterie à partir du 1<sup>er</sup> avril

	Horaires d'été 1 <sup>er</sup> avril - 30 septembre	Horaires d'hiver 1 <sup>er</sup> octobre - 31 mars 2017
Lundi, mardi, mercredi	9h30-12h30 / 14h-19h	10h-12h / 13h30-17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi, samedi	9h30-12h30 / 14h-19h	10h-12h / 13h30-17h30

### Pourquoi jeter quand on peut réutiliser, réparer, recycler ?

Changer ses habitudes de consommation et réduire ses déchets, en donnant par exemple une seconde vie à ses objets obsolètes, font partie des nombreux enjeux écologiques auxquels les collectivités et les habitants doivent faire face pour sauvegarder notre écosystème.



## Fin de la collecte des objets encombrants

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Municipalité ne collecte plus les objets encombrants. En effet, la Ville de Forbach poursuit ses efforts en matière de développement durable et de préservation de l'environnement en adoptant une démarche de valorisation et de diminution de ses déchets.

Chaque année, la ville collectait environ 220 tonnes d'encombrants au travers du ramassage effectué mensuellement dans chaque quartier ou au porte-à-porte à la demande. Cela représentait une masse de déchets importante qui devait être enfouie car ne pouvant entrer dans aucune chaîne de valorisation.

Il vous est toujours possible de vous débarrasser de vos encombrants soit :

**- En les déposant vous-même dans une des déchetteries de l'agglomération,**

**- En faisant appel à l'Association Intermédiaire « Travailler dans le Bassin Houiller »**

(AITBH – association d'insertion par le travail) située 13 rue de Marienau – tél. : 03 87 84 21 20.

Sur demande, cette structure peut venir récupérer vos objets. Cette prestation payante est pour partie déductible des impôts.



# Un automne riche en événements

## Écoles primaires

### Fin des travaux et début de l'ère numérique



Mercredi 26 août, toutes les écoles de la Ville ont été visitées par le Député-Maire, les élus, les conseillers municipaux de quartier et les services municipaux afin d'apprécier les différents travaux de peinture, de menuiserie et de changement de revêtement de sol, ainsi que de vérifier la bonne installation des vidéoprojecteurs.

En effet, la municipalité a profité des deux mois de vacances pour équiper en vidéoprojecteurs toutes les salles de classes primaires des 6 groupes scolaires publics de la Ville : Wiesberg, Bruch, Marienau, Centre, Bellevue et Creutzberg. Au total, 55 vidéoprojecteurs ont été installés pour un montant de 113 210€.

Une rencontre eut ensuite lieu à l'école du Centre en présence de Jean-Claude DUNKHORST, Inspecteur de l'Education Nationale, de Roberte OGÉ, directrice de l'école, d'Olivier HAAG, formateur aux usages du numérique auprès des enseignants, ainsi que des artisans.

Ce fut l'occasion pour M. HAAG d'effectuer une démonstration sur le fonctionnement des vidéoprojecteurs. L'objectif de ces nouveaux appareils étant de faciliter le travail des enseignants mais surtout d'instruire les élèves par une méthode d'apprentissage complémentaire à celle utilisée traditionnellement. Une méthode axée sur les nouvelles technologies qui permettra aux élèves d'effectuer par exemple des exercices de mathématiques en utilisant une équerre virtuelle, de dessiner les fleuves sur une carte de France interactive, de légendier des images, d'annoter des textes, ... avec un enregistrement possible du travail.



### Allemand renforcé à l'école du Centre



Depuis la rentrée, l'école du Centre est passée en dispositif « allemand renforcé ». Une volonté souhaitée par la municipalité, la directrice Roberte OGÉ et les professeurs. Les enseignants de l'école ont tous suivi un stage pour être habilités. Jusqu'en mars, une assistante autrichienne est également présente aux côtés des enseignants pour les aider dans leurs nouvelles missions.

A présent, l'allemand est enseigné dès la petite section de maternelle. En classes élémentaires, les heures consacrées à l'apprentissage de la langue de Goethe ont doublé : de 45 minutes en CP et CEI, le temps est passé à 2h30 par semaine. Pour

les autres classes, c'est également 2h30 au lieu de 1h15. L'apprentissage de la langue auprès des plus jeunes se fait de manière ludique, sous forme de comptines, charades, jeux, familiarisation de la culture allemande, ... Des « Schultüte »\* (cornets scolaires) ont par exemple été confectionnés à la rentrée par les grands pour accueillir les élèves de CP.

\* En Allemagne, il est de tradition que les enfants qui se préparent à entrer à l'école primaire confectionnent et décorent des cornets scolaires en carton que les parents remplissent ensuite de confiseries, crayons, jouets et autres surprises.



## Un Ministre à Forbach pour la rentrée des classes

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI et Carmen HARTER-HOUSELLE, Adjointe en charge des affaires scolaires, ont accueilli Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, pour une visite des classes dans le cadre de la réforme de l'enseignement civique à l'école.

Également accompagné de Michel HEUZÉ, Sous-Préfet, et d'Antoine CHALEIX, Inspecteur d'Académie et Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Moselle, le Ministre s'est d'abord rendu à l'école biculturelle du Creutzberg où les élèves de CM2 ont raconté leur participation aux commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Forbach. Un moment dédié à la mémoire dont les enfants ont surtout retenu la rencontre avec un libérateur de la Ville ainsi que le sort des Malgré-nous.



Le but de ce déplacement était de faire valoir l'Éducation morale et civique, dispositif mis en place par le gouvernement suite aux attentats de janvier dernier. Ce nouvel enseignement pluridisciplinaire s'étendra, dès cette année, du CP à la terminale pour favoriser la transmission des valeurs de la République et le développement de l'esprit critique dans les écoles.

Le Ministre, le Sous-Préfet et le Député-Maire ont ensuite gagné le lycée Blaise-Pascal où ils ont été rejoints par le recteur de l'Académie Nancy-Metz Gilles PÉCOUT. Le Ministre a ainsi pu rencontrer et échanger avec les élèves de seconde BAC Pro Gestion-Administration sur leur participation au projet mémoriel qu'ils ont réalisé l'année dernière en se rendant sur le site «Le Linge» en Alsace. Avec les élèves de terminale ES, le Ministre a évoqué la notion de citoyenneté et du mieux vivre ensemble. À cet égard, René HIRSCHI, proviseur, a souligné que durant les portes ouvertes de l'établissement en mars 2016, les élèves et leur parents signeront symboliquement la charte de la Laïcité pour montrer leur engagement citoyen.





# Un automne riche en événements

## Fleurissement

### Jamais deux sans trois...

Dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, la Ville de Forbach a obtenu mi-septembre la mention 3<sup>e</sup> fleur. Labellisée 2<sup>e</sup> fleur depuis 2007, la municipalité s'était engagée dans une politique d'embellissement de notre Ville afin de renforcer son attractivité, de valoriser son patrimoine historique et bâti et d'agir en faveur du développement durable.

Le 21 juillet dernier, une équipe composée du Député-Maire, des élus et des responsables techniques a permis de faire apprécier au jury de passage le fleurissement de la Ville qui avait pour thème le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération, ainsi que les différentes initiatives mises en place par la Ville.





# Forbach, notre ville

L'acquisition d'un aspirateur écologique de la marque « Glutton », la renaturation des ruisseaux (Bruchgraben, Neugleasshütter et Oetinger Bach), le fleurissement des entrées de ville et des quartiers, ou encore le travail de sensibilisation auprès des jeunes (par le biais du nettoyage de printemps organisé en lien avec les Conseils de quartier, ou encore via le jardin pédagogique à l'école du Bruch), ont sans nul doute contribué à l'ajout de cette nouvelle fleur. C'est également une consécration qui vient récompenser et valoriser le travail des agents municipaux.

Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe, Marie-Louise SIEGEL, Conseillère Municipale Déléguée, Gilles MICHEL, Président du jury du concours des balcons et maisons fleuries organisé par l'Office de Tourisme, Jean-Marc TÉLATIN, responsable Bâtiments-Développement Durable et Denis SACKSTEDER, responsable Espace Verts, se sont rendus jeudi 1<sup>er</sup> octobre à la Rencontre des Villes et Villages Fleuris organisée par le Comité Régional du Tourisme de Lorraine à Remiremont pour recevoir le prix de la 3<sup>e</sup> fleur.





## Cadre de vie

### Un fleurissement récompensé

Lundi 30 novembre, l'Office de Tourisme du Pays de Forbach a organisé sa traditionnelle remise des prix aux lauréats du concours des maisons et balcons fleuris. Devant un public venu nombreux, Roger MULLER, Président de l'Office de Tourisme, Gilles MICHEL, Président du jury et Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, ont chaleureusement remercié le dynamisme et la créativité des 69 participants, qu'ils soient des habitants, des commerces, ou encore des édifices publics.



Le Député-Maire, dans son allocution, a d'ailleurs rappelé que «la distinction de la 3<sup>e</sup> fleur obtenue par la Ville vient récompenser le travail des agents municipaux mais également de tous ceux qui s'investissent pour faire de Forbach une ville où il fait bon vivre. Bravo à vous pour cet élan positif que vous insufflez sur notre ville et qui donnent tort à ceux qui essaient de malmener l'image de Forbach.»

#### 1<sup>ère</sup> Catégorie : maisons et jardins

- 1<sup>er</sup> prix : M. MEBAREK
- 2<sup>e</sup> prix : M. STOCK
- 3<sup>e</sup> prix : M. MAFFERT

#### 2<sup>e</sup> Catégorie : maisons sans jardin

- 1<sup>er</sup> prix : M. SANTI
- 2<sup>e</sup> prix : M. WALLICH
- 3<sup>e</sup> prix : M. ZION

#### 3<sup>e</sup> Catégorie : collectifs, balcons, fenêtres

- 1<sup>er</sup> prix : M. NOVIC
- 2<sup>e</sup> prix : M. GAERTNER
- 3<sup>e</sup> prix : M. GOUSSANTHIER

#### 4<sup>e</sup> Catégorie : édifices publics

- 1<sup>er</sup> prix : le Burghof
- 2<sup>e</sup> prix : la piscine olympique Jean-Eric BOUSCH
- 3<sup>e</sup> prix : la Chapelle Sainte-Croix

#### 5<sup>e</sup> Catégorie : commerces

- 1<sup>er</sup> prix : le restaurant la Pataterie
- 2<sup>e</sup> prix : le magasin Intermarché
- 3<sup>e</sup> prix : le café Au-rendez des chasseurs

Une photo de leur maison lors du passage du jury cet été et un diplôme ont été remis à chaque participant. A chaque lauréat ont été offerts un bouquet de fleurs et un bon d'achat à valoir chez un fleuriste d'une valeur de 75€ pour les 1<sup>er</sup> prix, de 45 € pour les 2<sup>e</sup> prix, et de 30€ pour les 3<sup>e</sup> prix.





## Développement économique

### Forum de l'emploi

Pôle Emploi Lorraine, en lien avec l'ensemble de ses partenaires et les entreprises de la région, a organisé l'opération «Une semaine un emploi» du 5 au 9 octobre, en multipliant les manifestations sur le territoire de la Moselle-Est pour favoriser le contact entre l'employeur et un demandeur d'emploi.

À Forbach, le public s'était déplacé en nombre pour rencontrer les entreprises présentes au forum qui a eu lieu le 8 octobre matin à l'Hôtel de Ville et à la salle des fêtes. Michel HEUZÉ, Sous-Préfet, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Thierry HOMBERG, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe à l'emploi, Christian SANFILIPPO, Directeur régional de Pôle Emploi Lorraine, Sigrid BIGORGNE et Philippe WEISSELDINGER, Directeurs territoriaux délégués de Pôle Emploi, et Pascal THUILLIER, Directeur de Pôle Emploi Forbach Ville Haute, sont venus à la rencontre des dirigeants d'entreprises et des demandeurs d'emploi.

Au total, 80 entreprises régionales et allemandes étaient présentes. 170 offres étaient à pourvoir dans de nombreux secteurs : l'industrie, les services à la personne, la santé, la sécurité, la restauration et les métiers de la bouche, le commerce, le nettoyage,... Les demandeurs d'emploi ont aussi bénéficié de la présence d'organismes de formation et ont eu la possibilité de se renseigner sur les chantiers d'insertion. Un atelier sur la création de CV vidéo a également été proposé par Pôle Emploi, en collaboration avec TV8, pour maximiser les chances de reprise d'emploi. Le Rotary, quant à lui, proposait aux demandeurs d'emploi des conseils pour rédiger une lettre de motivation et un CV ainsi que des simulations d'entretien d'embauche.





## Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre



La plaque Henri WILMIN a été inaugurée vendredi 18 septembre après-midi sur la place face au lycée Jean Moulin, en présence de Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Philippe VANSTEENE, Proviseur du lycée, de nombreux élus, professeurs, élèves, ainsi que des membres de la famille de M. WILMIN. Ce sont même les arrière-petites-filles d'Henri WILMIN qui ont aidé le Député-Maire à dévoiler la plaque. Un intermède musical a également accompagné l'inauguration : sous la direction de leur professeur d'éducation musicale, Daniel BERARD, des élèves de terminale ont interprété a cappella *Oh Freedom*. Cet événement a permis au lycée d'accueillir une exposition intitulée «WILMIN a étudié...ADT» et de faire découvrir aux élèves l'histoire de la famille ADT et par là-même l'essor industriel qu'a connu le territoire au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.



Le vendredi soir, l'association Castel Coucou avait convié élus, artistes, enfants, parents et bénévoles pour dévoiler le travail réalisé par de jeunes artistes en herbe. Leurs créations réalisées durant l'été ont servi de décoration à des vitrines de locaux. En parallèle, le Conseil municipal des Jeunes de la Ville a été mis à l'honneur avec la réalisation d'une vidéo produite par un cinéaste messin, Maxime LE MOING, dans laquelle les jeunes racontent comment ils imaginent la ville de Forbach dans le futur.



Les enseignants qui le souhaitaient avaient également la possibilité de faire visiter les expositions à leurs élèves.





Le samedi, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, a inauguré, en présence de nombreux élus et habitants, la plaque portant le label «Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle» qui distingue l'œuvre d'Emile AILLAUD, devant l'église Notre-Dame au Wiesberg. Ce label attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication met ainsi en valeur l'œuvre d'AILLAUD avec l'église, le groupe scolaire Louis Houpert et le stade du Schlossberg.

Le Député-Maire et Denise KORDZINSKI, Adjointe à la culture, ont ensuite procédé à l'inauguration de 3 expositions à l'Hôtel de Ville:

- «Unes» du Républicain Lorrain relatives aux Journées du Patrimoine des 15 dernières années
- Paysages vus de la tour du Schlossberg à travers le temps
- Diffusion de courts-métrages de l'école de théâtre et exposition retraçant ses 15 années d'existence



La visite du Carreau orchestrée par Régis KLEIN, directeur technique, a permis de faire découvrir au public les coulisses de la Scène nationale et la visite d'endroits habituellement fermés au public. La dégustation de miel à partir de trois ruches installées sur le toit du bâtiment depuis juin 2013 est venue compléter la visite.



Le samedi et le dimanche, les élus ont effectué une visite guidée de l'Hôtel de Ville, permettant ainsi de dévoiler les anecdotes liées à l'Histoire du bâtiment et même de faire visiter le bureau du 1<sup>er</sup> magistrat de la ville...

Dans le cadre du 15<sup>e</sup> Festival d'Orgues Forbach-Völklingen, le public a pu découvrir dans la cour du Burghof, l'histoire de l'orgue de barbarie ainsi qu'apprécier un moment musical avec l'association sarregueminoise « l'orgue de barbarie en fête ».



## Banquet des Anciens

Jeudi 15 octobre, la municipalité a convié tous les anciens de la Ville, âgés de 70 ans et plus, et leurs conjoint(e)s à venir en mairie passer un moment agréable autour d'un déjeuner et d'une après-midi dansante. Un rendez-vous annuel placé sous le signe de la convivialité qui permet à chacun de revoir d'anciens camarades et d'avoir un contact privilégié avec les élus.

Ce banquet des Anciens a connu cette année encore un grand succès puisque 700 personnes étaient présentes. Le service a été assuré par les élus et les agents de la Ville qui ont su tenir la cadence.





## Fête patronale

La fête patronale de Forbach a été lancée avec l'inauguration de la traditionnelle Kirb (fête foraine) samedi 10 octobre sur le parking du Val d'Oeting, en présence de Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Xavier SAGUET, Président du Comité des forains, Thierry HOMBERG, 1<sup>er</sup> Adjoint, Carmen HARTER-HOUSELLE, Adjointe aux Affaires scolaires, Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe à l'Emploi et au Commerce, le Conseil Municipal des Jeunes, Cynthia KRIKAVA, Conseillère municipale en charge de la jeunesse, et de nombreux élus. L'inauguration a été accompagnée en musique par la batterie-fanfare, dirigée par Joseph STEIN. Ce fut également l'occasion pour le Député-Maire de remercier les forains de venir chaque année aussi nombreux et de participer à l'attractivité économique de la Ville. Comme chaque année, à l'initiative des forains, ceux-ci ont distribué avec les élus des friandises aux résidents des maisons de retraite et des foyers de la Ville.

La Kirb était présente jusqu'au 18 octobre avec une soixantaine de manèges dont deux nouveautés : le Frisbee et le Shaker Dance.





# Réglementation

## Stationnement

### Plus de 2 200 places de parking au centre-ville dont 1069 places gratuites

Le stationnement payant sur voirie est effectif tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h (à l'exception du parking couvert Schroeder). Le stationnement est gratuit les dimanches et jours fériés.

Pour régler le stationnement, quatre possibilités :

- Ticket à l'horodateur
- Carte Forbach (stationnement gratuit 20mn/jour) disponible au parking Schroeder pour 2€50
- Carte à gratter (0.30€ = 40mn de stationnement) disponible en mairie, bureau n°108
- Abonnement « Résidents » pour les habitants et travailleurs au centre-ville disponible au parking Schroeder (15€/mois ou 180€/an). Différents abonnements (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels) sont disponibles avec des tarifs préférentiels.





# Forbach, notre ville

## Les règles en matière de stationnement

Le Code de la Route prévoit qu'en ville, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé dans le sens de la circulation.

### Règles du stationnement alterné

Le stationnement alterné est en vigueur à Forbach. Toutes les rues ne possédant pas de marquage au sol et qui n'ont pas d'interdiction de stationner sont concernées par le stationnement alterné par quinzaine. Les véhicules ne sont pas stationnés du même côté de la rue pendant tout le mois et il n'y a pas de stationnement abusivement prolongé sur un même emplacement. Du 1<sup>er</sup> au 15 du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles de la rue et du 16 et jusqu'au dernier jour du mois, il est autorisé du côté pair. Selon le Code de la Route, le changement de côté doit être effectué le dernier jour de chacune de ces deux périodes, entre 20h30 et 21h, et non pas le lendemain matin. Le manquement à cette règle expose le propriétaire du véhicule à une amende et peut entraîner une mise en fourrière.

### Rappel des risques encourus en cas de non-respect du Code de la Route

- **Stationnement interdit** : 17€ pour les contraventions les plus courantes, comme le non-respect des règles de stationnement payant ou alterné, le stationnement empiétant sur un passage piéton, etc.
- **Stationnement gênant** : 135€ pour le fait de stationner devant les entrées de parking, sur les trottoirs, les pistes cyclables, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées, à la livraison, aux transports en commun ou aux taxis, sur les voies piétonnes ou les bandes d'arrêt d'urgence. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, cette amende est passée de 35 à 135€ (ce nouveau tarif sera applicable à Forbach lors de la mise en place de la verbalisation électronique au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016).
- **Stationnement dangereux** : 135€ et retrait de 3 points lors d'arrêts à proximité des intersections de routes, dans des virages, au sommet de côtes et sur des passages à niveau.

## Le disque bleu facilite l'accès aux arrêts-minute



Les disques bleus sont obligatoires lorsque vous vous gardez dans les zones bleues et sont à apposer de manière visible à l'avant du véhicule, derrière le pare-brise. Ils sont disponibles à la vente chez les buralistes et dans les magasins spécialisés pour automobiles (entre 2 et 5 €).

Pour rappel, une zone bleue est une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps (voir ci-dessus la carte des stationnements). Cette zone bleue est indiquée par des panneaux comportant dans la partie inférieure droite un pictogramme du disque. Les personnes qui oublient le disque bleu, dépassent la durée limite ou qui n'ont pas le modèle conforme s'exposent à une contravention de première classe, soit 17€.



## Nouveauté !

### Chèques-parking au Schroeder : partenariat Ville - commerçants

Dans le cadre du soutien apporté par la municipalité aux commerces de proximité, un nouveau dispositif «chèque-parking» a été mis en place afin de développer la fréquentation des commerces et de fidéliser la clientèle par une diminution du coût du stationnement. Ce chèque-parking est un ticket donnant droit à 2 heures de stationnement gratuit, uniquement dans le parking Schroeder. Chaque chèque a une validité d'un an, et vient en déduction du paiement final à la caisse du parking. Lors de sa sortie du parking, le visiteur insère d'abord son ticket de sortie, puis le chèque-parking – qui est une carte encodée – qu'il aura reçu du commerçant après achat. Il paie la durée de stationnement, diminuée des 2 heures gratuites.

Le chèque-parking est disponible chez tous les commerçants partenaires de l'opération et arborant l'adhésif chèque-parking.





# Forbach au fil des saisons

## Un hiver solidaire

### Attentats de Paris du 13 novembre

## Hommage aux victimes

Suite aux attentats commis dans la soirée du vendredi 13 novembre à Paris, de nombreux habitants ont manifesté leur solidarité et se sont recueillis dimanche 15 novembre après-midi au Monument aux Morts devant l'église Saint-Rémi pour rendre un hommage appuyé aux victimes et aux blessés. Après l'allocution du Député-Maire, une gerbe a été déposée, suivie d'une minute de silence. Les habitants ont ensuite déposé des fleurs et allumé des bougies autour du Monument aux Morts. Chacun, par sa présence, a montré sa volonté de résistance et manifesté son souhait de continuer à vivre et à favoriser le mieux-vivre ensemble par tous les moyens. C'est dans cet esprit de partage et de fraternité que se sont inscrites les festivités de Noël 2015 à Forbach.



### Rétrospective des festivités de Noël 2015



Samedi 5 décembre après-midi, petits et grands étaient présents place A. Briand pour assister au lancement des festivités de Noël. Le Député-Maire Laurent KALINOWSKI, l'archiprêtre Gérard ZAWADSKI, le Saint-Nicolas, le Conseil municipal des Jeunes et de nombreux élus ont procédé à l'inauguration du Village de Noël et de la patinoire. Le Saint-Nicolas a remercié tous les enfants sages en leur distribuant des bonbons. Le Conservatoire de Musique de Forbach et des environs, dirigé par Sylvain SIBILLE, a accompagné ce moment de fête. L'inauguration s'est poursuivie par la découverte des sapins décorés par les enfants des écoles maternelles du Bruch, Centre, Marienau et Wiesberg dans la galerie attenante à Quartier Livres.



La patinoire a connu une fois de plus un grand succès et a attiré pendant un mois petits et grands de Forbach et des environs, permettant ainsi d'animer le Village de Noël et les rues du centre-ville.

Au total, 4 450 entrées ont été comptabilisées à la patinoire, soit une hausse de près de 1 000 entrées par rapport à 2014.





# Forbach, notre ville

En 2015, pour la première fois, le Village de Noël a accueilli pendant plusieurs week-ends un marché de l'artisanat sous le chapiteau attenant à la patinoire. Cette initiative a été une réussite et a permis à la quinzaine d'exposants de faire découvrir au public leur art, dans des domaines très divers comme l'art floral, la calligraphie (cartes de vœux, marques-pages, tableaux), le tournage sur bois, la céramique, le patchwork, ou encore la création de bijoux stylisés. Une artiste ukrainienne Marussia était également présente pour vendre ses toiles représentant des poupées russes. La gastronomie a été mise à l'honneur durant ce marché avec de nombreux produits du terroir qui ont égayé les papilles des visiteurs.



Dans l'Atelier du Père Noël installé au 124 rue Nationale, Sylvie SALZMANN et l'équipe de l'association du Kaléidoscope ont proposé durant le tout mois de décembre de nombreuses activités aux enfants (confection de biscuits de Noël, maquillage, jeu de marionnettes, lecture de contes, travaux manuels, sculpture de ballons...) et le Père Noël est venu à plusieurs reprises récompenser les enfants sages.



Comme chaque année, la municipalité et le Saint-Nicolas sont venus à la rencontre des pensionnaires dans les établissements spécialisés, foyers et maisons de retraite de la Ville pour leur remettre des présents et leur souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Guy KUHNEN, Adjoint au Maire, de nombreux conseillers municipaux et membres de la commission du Centre d'Action Sociale se sont rendus vendredi 11 décembre à l'IME de Guise. Pour la 1<sup>ère</sup> année, les enfants et adolescents ont reçu la visite du Saint-Nicolas qui fut accueilli avec beaucoup de sourires et d'étoiles dans les yeux.





La délégation s'est ensuite rendue au foyer des Apogées. Là encore, les pensionnaires ont été ravis de retrouver Saint-Nicolas. La chorale Concordia a accompagné cette rencontre en musique avec plusieurs chants de Noël.

Samedi 12 décembre, la distribution de cadeaux de la part de Saint-Nicolas et de la municipalité s'est poursuivie au service de pédiatrie de l'hôpital Marie-Madeleine, à la maison de retraite Bauer et à celle des Cerisiers, à l'Hospitalor « Long séjour » ainsi qu'au foyer Amli.



Durant les week-ends du 12 et du 19 décembre, le groupe de musique Quatuor Tessera Sax a interprété des musiques de Noël sur la place A. Briand et des mascottes Mickey et Minnie sont venues à la rencontre des enfants.



Dans le cadre des animations proposées par l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Forbach (UCAF), le groupe pop folk Nosybay a créé une ambiance conviviale dimanche 13 décembre au Carré Mauve, puis Antoine, Audric, Sébastien et Timothée de la compagnie messine « les Samalandres » ont réalisé des prouesses en jonglant et en crachant du feu.







L'association Art-Musique-Spectacle a organisé samedi 19 décembre au Centre des Congrès du Burghof une soirée de rencontres artistiques intitulée « l'Art et la Culture au-delà des différences » avec des stands de peinture, sculpture, littérature, ainsi qu'un stand tenu par la librairie Quartier Livres. Dans le hall, la chorale de l'école de musique de Forbach, la Mas les Florales, a fait danser et chanter le public puis à partir de 20h30, différents groupes se sont produits, mêlant différents genres musicaux : du classique avec Fred CARPINO et Frédéric DIHL, des chansons françaises pour Jean-Marc LETULLIER et Norbert BASTIAN, et du blues, funk et rock pour le groupe Tin Pan Alley.

Philippe CANDELORO est venu à Forbach samedi 19 décembre, accompagné de sa troupe de jeunes talents, parmi lesquels le duo Ekatarina PRIBYLOVA et Alexandre WYTZ qui prépare les championnats de France junior. Le public s'est déplacé en nombre pour admirer ce show dont l'unique représentation en Lorraine s'est tenue à Forbach.



La parade des jouets, invitée par l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Forbach (UCAF), a défilé dimanche 20 décembre dans les rues du centre-ville. Il s'agit d'une troupe d'artistes de Lyon, nommée Mademoiselle Paillette.





# Forbach au fil des saisons

## Un hiver solidaire

### Conseil Municipal des Jeunes

## Un an déjà !

Depuis sa création en janvier 2014, le Conseil Municipal des Jeunes est associé à la vie de la Ville en participant aux différentes manifestations (cérémonies patriotiques, Journées Européennes du Patrimoine,...). Pour mieux appréhender le monde qui les entoure, les jeunes ont effectué durant leur année différentes visites thématiques (télévision locale TV8, Musée de la Mine à Petite-Rosselle, caserne des sapeurs-pompiers...). Les jeunes se sont également donnés pour mission d'accomplir des actions citoyennes pour leur Ville.

Ainsi, le 3 octobre dernier, plusieurs membres du Conseil de quartier du centre-ville, présidé par Florence N'DIAYE, ont investi le parc du Schlossberg avec une vingtaine d'enfants du Conseil Municipal des Jeunes, sous la houlette de Cynthia KRIKAVA, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, pour nettoyer les chemins, la roseraie, la pelouse et l'aire de jeux des déchets laissés par les promeneurs. Une opération couronnée de succès puisque 7 gros sacs poubelles ont ainsi pu être remplis.



Une autre action de sensibilisation à l'environnement a été menée le 12 décembre dernier. Les membres de la Confrérie de la Cerise et du Kirsch de Forbach et des environs avec leur Président Patrick RAPP, le Conseil Municipal des Jeunes avec leur conseillère Cynthia KRIKAVA, ainsi que de nombreux élus se sont réunis au parc du Schlossberg pour procéder à la plantation de 3 cerisiers. La Confrérie de la Cerise a souhaité associer les jeunes du Conseil à ces plantations car, comme l'a rappelé Mme KRIKAVA, « la préservation de l'environnement est une thématique qui est très souvent abordée lors des échanges en commissions ».

L'occasion également de mettre en perspective ces plantations en rappelant aux jeunes que dans le cadre de la Conférence sur le climat - COP 21 - qui venait de se tenir à Paris, le développement durable est une cause qui doit être défendue partout dans le monde. Suite à une proposition du jeune Rida qui a été retenue, les 2 autres cerisiers seront plantés à l'école du Wiesberg. Un livret détaillant les différentes confréries du Grand-Est a été également offert aux jeunes du Conseil, leur permettant ainsi de mieux comprendre le fonctionnement d'une confrérie et d'en découvrir ses traditions.



En novembre 2015, une publication intitulée Le Journal des kids retraçant les différentes actions menées par les jeunes depuis le début de leur mandat a été diffusée dans les établissements scolaires de la Ville.



## Culture

### Changement de direction au Carreau

Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication, et Laurent KALINOWSKI, Député-maire, avec le Conseil régional de Lorraine, ont nommé le 4 décembre dernier, Fabienne LORONG à la direction du Carreau, Scène Nationale de Forbach et de l'Est mosellan.



Depuis 2005, Fabienne LORONG dirige le Centre culturel Pablo Picasso, scène conventionnée pour le jeune public à Homécourt, où elle a été, dans un premier temps, conseillère à la programmation jeune public. Elle a auparavant dirigé le Festival des Ribambelles de Lorraine, Biennale jeune public après avoir été administratrice de tournées pour plusieurs compagnies. Fabienne LORONG souhaite proposer une programmation pluridisciplinaire d'œuvres exigeantes, accessible à un large public, en tenant compte des spécificités socioculturelles, géographiques et linguistiques du territoire. Pour chaque saison, une part significative sera consacrée à l'enfance et à la jeunesse, au travers d'un important programme d'éducation artistique et culturelle.

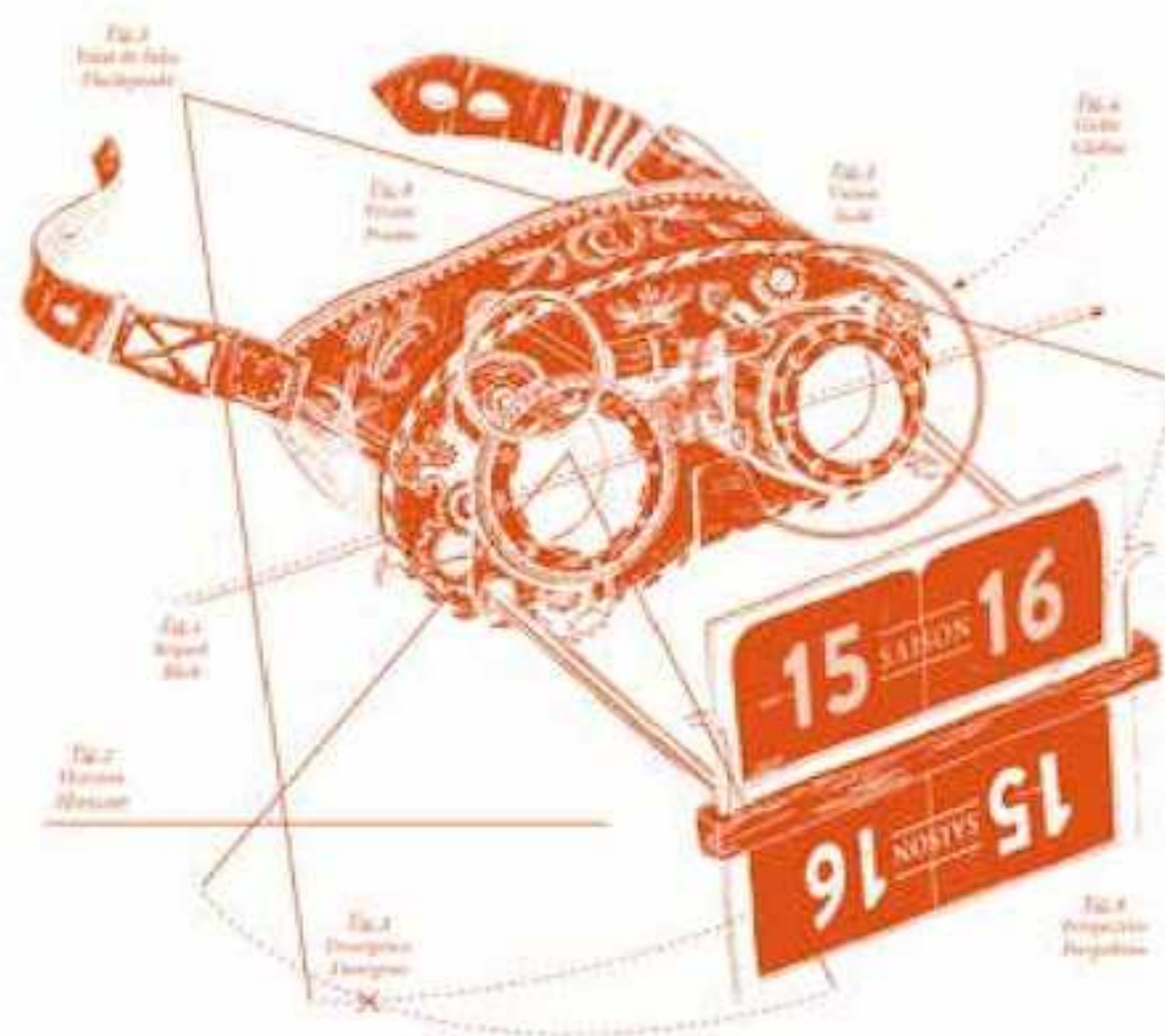
La nouvelle directrice prend ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> février, succédant ainsi à Frédéric SIMON, devenu directeur du Théâtre du Maillon à Strasbourg.

Pour cette saison intitulée «Que deviens-tu ?», le Carreau propose plusieurs nouveautés comme le spectacle d'une jeune chorégraphe italienne, Ambra Senatore, le 22 mars prochain. Cette année encore, le Carreau et le Théâtre National de Sarre s'associent et proposent à leurs publics respectifs de découvrir le théâtre voisin avec deux soirées bilingues à l'opéra, fin janvier et début juin. Une introduction à ces deux œuvres est également proposée pour mieux appréhender et apprécier ces opéras.

De nombreux ateliers grand public sont également proposés à toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer un art, consolider une technique artistique ou tout simplement favoriser leur épanouissement personnel.

**Nouveau : tout au long de la saison, via le site Internet du Carreau, vous pouvez réserver et payer vos places en ligne. Paiement par carte bancaire uniquement.**

**Les places seront envoyées par courrier ou à retirer au guichet. Toutes les informations (programme de la saison, billetterie,...) sont disponibles sur <http://carreau-forbach.com>**





## Castel Coucou refait son nid

Le 18 décembre dernier, la synagogue recevait la visite de Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, de nombreux élus et d'amateurs d'art pour fêter l'installation de l'association Castel Coucou avec son Président, Hervé FOUCHER.

La soirée a été marquée par le visionnage du diaporama de bâtiments architecturaux de la Ville réalisé par Olivier-Henry DANCY, photographe messin. 250 photos dans les différents quartiers ont été prises par M. DANCY début décembre. L'occasion de montrer l'étendue du patrimoine de la Ville et sa richesse architecturale. Hervé FOUCHER a exprimé sa grande satisfaction pour l'association d'avoir trouvé un endroit adapté pour l'organisation d'ateliers et d'expositions. Dans l'ancien oratoire, des ateliers d'art pour enfants sont organisés depuis mi-novembre et sont encadrés tous les mercredis après-midis par Marina SMORODINOVA, une jeune artiste diplômée de l'Ecole d'art de Metz. M. FOUCHER a remercié la municipalité d'avoir rendu cette installation possible et les services de la Ville pour la réalisation des différents travaux.



Le Député-Maire, dans son allocution, a rappelé que «la synagogue, qui a été inaugurée en 1836, figure parmi les plus anciens monuments de la ville. Idéalement située en cœur de ville à proximité d'équipements culturels tels que la médiathèque, la Scène nationale du Carreau, le cinéma et l'Office de Tourisme, cette synagogue accueille désormais l'association du Castel Coucou et l'école de Théâtre. Ces structures sont devenues des figures incontournables de la vie culturelle forbachoise au fil des années en exerçant leurs compétences dans des domaines artistiques distincts et surtout, en les transmettant aux autres, et notamment au jeune public.». La mutualisation de ces différents acteurs culturels en un seul lieu commun permettra au public d'accéder plus facilement aux animations proposées. Des événements culturels forts, capables de rassembler un large public, sont également envisagés.

## LE PARIS vous accueille comme à la maison

L'année 2015 a permis au cinéma Le Paris de poursuivre sa modernisation et d'équiper l'ensemble de l'établissement avec la technologie numérique. Les 5 salles seront désormais ouvertes au public, ce qui permettra ainsi d'augmenter le nombre de séances. Pour autant, le cinéma continuera de proposer des séances en 2D pour les spectateurs qui ne souhaitent pas porter de lunettes durant le film. En 2015, le cinéma a connu une fréquentation à la hausse avec 22 880 entrées, soit 1 000 de plus par rapport à 2014.



Toute l'année, le cinéma propose également au grand public, aux entreprises et aux associations d'organiser des projections privées.

### Anniversaires d'enfants

10€ par enfant (10 enfants minimum)

Gratuit pour l'enfant qui fête son anniversaire et 1 cadeau offert

Projection du film à la demande, buffet salé & sucré, buffet d'anniversaire, boissons, jeux et cotillons

### Projections privées

Envie de revoir la trilogie «*Le Seigneur des Anneaux*»? Le cinéma propose des projections privées à la demande pour fêter un événement ou encore pour profiter d'une soirée entre amis

15€ par personne (10 adultes minimum)

Buffet salé & sucré, boissons et café suivis de la projection du film

### Associations et entreprises

Location de salle (avec ou sans buffet/cocktail) pour l'organisation de réunions ou de conférences



**Infos et réservations : Cinéma le Paris – Avenue Saint-Rémy – 03 87 87 52 52**



## Démocratie participative

### Réunions plénières des Conseils de Quartier

Comme chaque année, les différents Conseils de quartier ont organisé durant les mois de novembre et décembre leurs réunions publiques plénières, comme le prévoit la Charte qui détermine le fonctionnement et les objectifs des Conseils. Ces réunions étaient ouvertes à tous les habitants du quartier et ont eu lieu en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI et des élus.

Le (la) Président(e) du Conseil de quartier a dressé un bilan des travaux et actions de l'année écoulée. Dans son allocution, le Député-maire a félicité les membres du Conseil de quartier pour leur engagement citoyen et leur implication dans l'intérêt général de tous les habitants.

Dans les Conseils de quartier du Wiesberg et de Bellevue, le Député-Maire a rappelé aux habitants la mise en place des Conseils Citoyens depuis mars 2015. Il a décrit le périmètre concerné pour chaque quartier et a également informé l'assemblée des grandes orientations fixées par la nouvelle politique de la ville dans le cadre du NPNRU (Nouveau Plan de Rénovation Urbaine). Les habitants ont ensuite entamé un dialogue avec les élus sur des sujets divers parmi lesquels la propreté et les déjections canines, le stationnement et les places de parking, la circulation, les encombrants,...



*Réunions des quartiers de Petite-Forêt (19 novembre) et du Bruch (20 novembre)*



*Réunions des quartiers du Centre-Ville (26 novembre) et du Creutzberg (27 novembre)*



*Réunions des quartiers du Wiesberg (28 novembre) et de Marienau (7 décembre)*



# Nouvelles structures

## Transfrontalier

### Une maison de l'Allemagne à Forbach

Jeudi 9 juillet, Annegret KRAMP-KARRENBAUER, Ministre-Présidente du Land de Sarre, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Robert NIEDERLANDER, Secrétaire Général représentant le Sous-Préfet, Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental, Paul FELLINGER, Président de la Communauté d'agglomération Forbach Porte de France, ainsi que les présidents des communautés de communes environnantes étaient réunis pour inaugurer les locaux de la MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne) située 12 place Robert Schuman (en face de la gare). Elle est ouverte au public depuis le 15 juillet et Mme Céline LAFORSCH en est la directrice.



Céline LAFORSCH

Le positionnement géographique transfrontalier du territoire et l'évolution démographique sur le versant allemand (baisse de la population estimée à 23,2% en Sarre d'ici 2050), ont convaincu les différents partenaires de créer une Maison Ouverte des Services permettant de faciliter la mobilité de leurs concitoyens. A l'image de la Maison du Luxembourg à Thionville qui a enregistré 15 000 demandes d'informations en 2014, la MOSA à Forbach est destinée à créer un véritable partenariat transfrontalier entre les différents acteurs sarrois et mosellans.

La MOSA est un point d'information pour toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir des informations pratiques (fiscalité, emploi, offres touristiques et culturelles, statut du travailleur frontalier, ...) sur notre pays voisin. Outre le grand public, la MOSA joue également un rôle de facilitateur économique pour les entreprises du Val de Rosselle et pour celles outre-Rhin.



**Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h30 - Tél. : 03 87 87 96 31**





## Solidarité

### Un nouveau Lien se tisse à Forbach

Samedi 10 octobre, Laurent KALINOWSKI, Député-Maire, Guy KUHNEN, Adjoint en charge des affaires sociales, Gérard ZAWADSKI, archiprêtre, Michel PEXOTO, Président de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Forbach, Yvette L'HOTE, Présidente du Secours Catholique de Forbach, Maryse FOSTUR, Présidente des Petits Frères des Pauvres à Forbach, et de nombreux élus, ont inauguré un local au 15c rue de Remsing, dénommé Le Lien.

Ce nouveau lieu servira aux trois associations à tour de rôle pour recevoir et accompagner les personnes fragilisées. Comme l'a rappelé le Député-Maire dans son allocution, l'objectif est d'ouvrir le local à d'autres associations également pour assurer une permanence tous les jours. La plaque qui a été dévoilée a été réalisée par les élèves du lycée Hurlevent de Behren-lès-Forbach.

#### Planning d'occupation des salles :

- Lundi : 14h-17h : Les Petits Frères des Pauvres
- Mardi : 14h-17h : Saint-Vincent-de-Paul
- Jeudi : 14h-17h : Secours Catholique
- 3<sup>e</sup> jeudi du mois : 9h-11h : Secours Catholique
- Vendredi : 14h-17h : Secours Catholique



### L'antenne de mal- et non-voyants recherche des bénévoles

L'Association des auxiliaires des aveugles 57 de Metz, qui a ouvert une antenne à Forbach début décembre 2014, recherche activement des bénévoles voyants et non-voyants.



Les bénévoles permettront de continuer à développer cette structure d'entraide et ainsi faciliter l'organisation d'activités en groupe, comme des ateliers lecture, des cours d'informatique adaptés,.... Le bureau de l'association se situe dans les locaux du Club Barrabino, au 8 rue Michel-Debré. L'équipe de bénévoles accueille les personnes intéressées tous les mardis de 14 h à 16 h. L'objectif de cette antenne est d'offrir aux mal- et non-voyants conseil, écoute et soutien et de leur apporter des moyens et des solutions concrètes pour soulager leur quotidien, notamment par le biais des nouvelles technologies.

**Pour rejoindre l'équipe de bénévoles ou pour toute demande :**  
Tél. : 06 78 52 33 49 / Email : [auxiliaire57forbach@gmail.com](mailto:auxiliaire57forbach@gmail.com)



# Nouvelles structures

## Aide à la mobilité

### Wimoov s'implante à Forbach

Dans le même bâtiment que la MOSA, la plate-forme Wimoov a ouvert ses portes au public le 7 septembre dernier. Après l'ouverture de la plateforme de Saint-Avold, cette nouvelle antenne complète l'offre de services de l'association sur le Bassin Houiller Lorrain.

Destiné à aider les personnes en situation précaire, Wimoov est un service qui offre des solutions de mobilité en s'adaptant aux situations de chacun : chômeurs, travailleurs intérimaires, étudiants, stagiaires, ... La mobilité est en effet un facteur clef qui détermine le retour ou le maintien dans l'emploi. Jérémie FINK, directeur de la plateforme, estime que Wimoov pourra accompagner environ 500 personnes par an sur le territoire de Forbach. Les bénéficiaires potentiels n'ont pas besoin de se rendre chez Wimoov : les différentes entités (Pôle Emploi, la Mission locale, la Caisse d'Allocations Familiales, ...) qui suivent la personne se chargeront de faire le lien directement avec Wimoov. Un rendez-vous dans les locaux de l'association permettra ensuite de cibler les besoins du demandeur, qui sera suivi pendant une période de trois mois (renouvelable une fois). Les services dispensés par Wimoov sont variés : cela va de l'accompagnement personnalisé (aide à l'obtention du code/du permis de conduire, ...), à des bons plans pour covoiturer ou encore à la location de véhicule ou de scooter, ...

Wimoov dispose en effet de 15 véhicules et d'une vingtaine de scooters, prêtés à raison de 6€/jour pour une voiture et de 3€ pour un scooter et après avoir fourni un justificatif prouvant le besoin de locomotion (pour se rendre à un entretien d'embauche/à une formation/à son travail, ...).

**WIMOOV 12 Place Robert Schuman (face à la gare SNCF) 1<sup>er</sup> étage**

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 (16h15 le vendredi)**



## Vie des quartiers

### Le Conseil de Quartier de la Petite-Forêt a son local



Mardi 8 septembre, Laurent KALINOWSKI, Député-maire, Marie-Thérèse AULENBACHER, Présidente du Conseil de quartier, Ahmed ARAB, Adjoint en charge de la proximité et de la vie des quartiers, Azzeddine BOUBENIDER, Conseiller municipal délégué, ainsi que de nombreux élus et membres du conseil de quartier ont inauguré le tout nouveau local du Conseil de quartier de la Petite-Forêt situé dans un appartement au 65 rue du Rocher. Auparavant, les membres se réunissaient au chalet des Mélèzes.

Comme dans chaque quartier, celui de la Petite-Forêt possède désormais son lieu d'échanges et d'écoute, propice au dialogue entre les riverains, comme l'a souligné le Député-Maire au cours de son allocution. Divers travaux de peinture et menuiserie réalisés par les agents des services techniques de la Ville ont permis de restaurer l'appartement et d'accueillir le public dans des conditions optimales.

**Permanence de Azzeddine BOUBENIDER, Conseiller municipal délégué du quartier : les mercredis et vendredis sur place. Le Conseil de quartier, quant à lui, conserve sa permanence chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 18 h.**



## Forbach se met au sport

Deux salles de sport se sont nouvellement implantées à Forbach : Cap Form' Fitness et Megafit Center.

### Cap Form' Fitness

Ouverte depuis le 10 septembre, cette salle de sport haut de gamme de 1 500 m<sup>2</sup> climatisée est équipée d'un plateau cardio avec tous les appareils classiques (dont certains même très hi-tech) et d'un plateau musculation qui est composé de machines convergentes permettant de réaliser de nouveaux mouvements. Des cours collectifs les matins et durant la pause déjeuner ainsi que deux séances tous les soirs sont également proposés dans une salle dédiée. Ils sont assurés par des coachs sportifs diplômés d'état, du lundi au vendredi. Les disciplines proposées sont multiples : piloxing, Tae Bo, bokwa, step, zumba, flash abdo, biking, renforcement musculaire, ... Un espace détente avec bar permet également aux sportifs de se restaurer sur place.



**Cap Form' Fitness - 260, rue Nationale - Tél : 06 50 05 16 22**

**Horaires d'ouverture : de 8h à 22h – 7 jours sur 7, y compris les jours fériés (sauf 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier)**

### Megafit Center



Le 10 octobre, dans l'ancien call center Bosch au-dessus de la librairie Quartier Livres, s'est installée une salle de sport haut de gamme de 1 500 m<sup>2</sup> climatisée avec un plateau cardio et musculation, doté de machines Matrix dernière génération. Des cours collectifs encadrés par des professionnels certifiés seront également proposés 7 jours sur 7 aux abonnés, parmi lesquels de la zumba, du self-défense, du fit cross, du pump, du step, ... Des cours de danse (africaine, hip-hop, modern jazz, salsa, ...) sont également dispensés par des intervenants qualifiés. Un espace détente avec bar donnant un accès direct à une terrasse de 600m<sup>2</sup> et une salle réservée au bien-être avec un solarium permettront aux abonnés de reprendre des forces après l'effort. Les abonnés peuvent également profiter de 20% de remise sur l'habillement dans la boutique de la salle de sport grâce à un partenariat conclu avec le magasin Intersport de Forbach.

Côté pratique, les parents auront la possibilité de venir accompagnés de leurs enfants puisque ces derniers disposent d'un espace dédié. Encadrés par une animatrice, ils pourront dessiner et effectuer des parcours de motricité. Ce service est proposé en supplément du forfait mensuel. Une seconde entrée débouchant directement sur le parking Schroeder permettra aux abonnés d'avoir accès à la salle de sport de façon pratique et sécurisée. 2 heures gratuites de parking par jour sont également offertes avec un abonnement.

**Megafit Center - 6, rue de la Montagne - Tél : 03 87 87 44 68**

**Horaires d'ouverture : de 8 à 22h – 7 jours sur 7, y compris les jours fériés**



# Nouvelles entreprises

## Vie économique

Que vous ayez pour objectif d'implanter un nouveau commerce à Forbach ou de mieux faire connaître votre établissement existant, Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe au Commerce et à l'Emploi, est votre interlocutrice et vous reçoit en mairie sur rendez-vous (2<sup>e</sup> étage - bureau 202 / secrétariat : 03 87 84 31 01) pour vous accompagner dans vos démarches.

## Implantation d'un magasin NOZ à Forbach

40 ans après la création de la filiale, il existe près de 250 magasins NOZ en France, dont trois en Moselle : sur la zone commerciale de Grosbliederstroff, à Moulins-lès-Metz et à Hagondange. NOZ poursuit aujourd'hui sa stratégie d'expansion en ouvrant de nouveaux points de vente, notamment à Forbach.

NOZ est une entreprise française spécialisée dans le déstockage de produits invendus (aliments, textile, décoration, hygiène et beauté...). Le magasin a ouvert ses portes le 23 octobre au centre-ville dans les locaux de l'ancienne librairie Chapitre au 84 rue Nationale.



*Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 19h30*

## Restaurant IL POSTO



Ce nouveau restaurant a ouvert ses portes le 17 novembre dernier par trois associés : Valérie SCHMIDT, Hervé CESTARI et Antonio DI PLACIDO. Les premiers s'occupent du service en salle et du bar et le troisième est chef cuisinier. Outre les spécialités italiennes, l'établissement propose également un bar à vins dans un espace dédié, à l'heure de l'apéritif avec tapas et antipasti. Un petit-déjeuner italien est également servi dès 8h30.

*10 A rue Sainte-Croix – Tél. : 03 87 87 38 45*

*Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 23h*

*Dimanche : de 11h à 15h et de 18h à 23h*

## Wonderland Tattoo by Lolie

Après avoir travaillée durant plusieurs années dans un salon de tatouage, Lauriane SCHWITTHAL a décidé d'ouvrir le sien et de s'implanter rue de la gare. L'enseigne existe depuis août 2015.

*1A rue de la gare*

*Accueil et renseignements : le jeudi uniquement de 10h à 19h (le reste du temps est consacré aux rendez-vous clients)*





## Norma change d'adresse

Anciennement situé Avenue Saint-Rémy, l'enseigne a déménagé sur la zone de l'Europe et a rouvert ses portes le 4 novembre dernier.

À cette nouvelle adresse, Norma dispose d'un parking plus grand et d'une surface d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, plus adaptée aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Dans les rayons, de nouveaux produits ont fait leur apparition, avec notamment des fruits et des légumes ou encore du pain.

Norma a également choisi d'élargir ses horaires d'ouverture puisque l'enseigne ouvre désormais *tous les dimanches matins, de 9 h à 12 h et en semaine, du lundi au samedi, de 8h30 à 19h30.*



## FINA prêt-à-porter



Ouverte depuis septembre, cette boutique de prêt-à-porter féminin propose une large gamme de vêtements ainsi que des chaussures, des bijoux, des accessoires et des articles de maroquinerie.

*144 rue Nationale*

*Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30*

## DM Médical

Francesco DANNA et Laid MDJKOUNE ont ouvert cette nouvelle enseigne spécialisée dans la vente et la location de matériel médical depuis début novembre.

Elle propose tout le confort nécessaire pour maintenir les personnes à leur domicile. La livraison du matériel est possible.

*14 Place A. Briand – Tél. : 09 52 47 03 10 (en cas d'urgence : 07 82 13 55 16)*

*Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h*





# Nouvelles entreprises

## Vie économique

---

### Magasin de sport OUTLET

Les propriétaires, Mme et M. DOUZANDEH, qui possèdent déjà d'autres commerces à Sarrebruck, ont souhaité ouvrir un magasin de sport au centre-ville de Forbach pour répondre à une demande émanant d'une clientèle de proximité.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, OUTLET propose sur environ 60 m<sup>2</sup> une gamme d'articles de sport variée : T-shirts, joggings, vestes, anoraks, baskets, ... avec un arrivage de nouveaux produits chaque mois.



**133 rue Nationale**

**Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 18h**

**Le magasin n'accepte ni les cartes bancaires, ni les chèques.**

### Supérette la Forbacheoise



Omar TESSAOUI a ouvert son magasin d'alimentation générale le 22 décembre dernier et propose à ses clients de nombreux produits alimentaires du quotidien (pain, beurre, fromage, sandwiches, café, ...) ainsi que des poulets rôtis et un étal de fruits et légumes. Et pour dépanner ses clients même tard le soir, la supérette propose également des timbres, des enveloppes et un service de photocopie/fax.

**62 avenue Saint-Rémy**

**Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche de 8h à minuit**

### Pizzeria Pepino

Joseph Mistretta a repris la pizzeria L'Amalfi qui rouvrira ses portes le mois prochain, sous le nom Pizzeria Pepino. Un large choix de pizzas vous sera proposé... Soyez patients !

**14 allée des Tamaris - Quartier du bruch**





# Les Jardins du Vieux Couvent



à Forbach, accédez facilement à la propriété...

Venez visiter nos logements (du T1 au T5)  
situés au coeur de la ville (Rue Abbé Antoine Gapp)



- Situation idéale au centre-ville dans un **cadre agréable à proximité des commerces, gare TER, TGV et gare routière.**
- Ensemble immobilier de **90 logements**, certains **avec ascenseur**, répartis dans 9 bâtiments. **Places de stationnement** - garage simple et double.

Renseignements : mairie de Forbach, service Logements (Bureau 16)

Tel : 03 87 84 31 16 - email : [marie-christine.kleinholtz@mairie-forbach.fr](mailto:marie-christine.kleinholtz@mairie-forbach.fr)

## LOTISSEMENT SIMON 3 : 2 TERRAINS À LA VENTE

12,86 ares (terrain n°13)

11,65 ares (terrain n°14)

Prix de l'are : 8 100€

} sur le ban de  
Stiring-Wendel

*Plan des parcelles  
disponible sur  
[www.mairie-forbach.fr](http://www.mairie-forbach.fr)*

Proche du  
centre-ville  
et des  
commerces

Renseignements : mairie de Forbach, service de l'Urbanisme (Bureau 104)

Tel : 03 87 84 30 16 - email : [elisabeth.wagner@mairie-forbach.fr](mailto:elisabeth.wagner@mairie-forbach.fr)





**Laurent Kalinowski**

Député-maire

**et le Conseil Municipal**

**vous adressent leurs meilleurs voeux  
pour la nouvelle année**

**2016**

[www.mairie-forbach.fr](http://www.mairie-forbach.fr)

VILLE DE  
Forbach

